

# Le point sur les écarts de salaire entre hommes et femmes

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **75 (1983)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-386140>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## **Le point sur les écarts de salaire entre hommes et femmes**

Le monde du travail reste le domaine des hommes: nulle part ce fait n'apparaît plus clairement que sur les bulletins de salaire. Dans certains pays, la rémunération des hommes atteint plus du double de celle des femmes travaillant dans le même secteur et, même si l'écart entre salaires masculins et féminins n'est pas toujours aussi criant, on le rencontre partout à des degrés divers.

En 1981, par exemple, dans les activités non agricoles, les gains moyens des femmes comparés à ceux des hommes variaient de 44,8 pour cent en République de Corée à 86,2 pour cent en Australie et pour le seul secteur des industries manufacturières ils s'étagaient entre 43,4 pour cent au Japon et 90,1 pour cent en Suède.

Ces constatations ressortent d'une analyse du Bureau de statistique du BIT qui a établi des comparaisons entre les salaires des hommes et ceux des femmes pour les années 1977 et 1981.

Cette analyse couvre 15 pays pour lesquels des données sont disponibles sur les salaires des deux sexes dans les activités non agricoles – trois en Asie, dix en Europe et deux en Océanie – et 19 pays qui disposent de ces chiffres pour les industries manufacturières, soit trois en Asie, 14 en Europe et deux en Océanie. Les données utilisées se rapportent aux salaires bruts exprimés en monnaie du pays concerné. Ils figurent dans l'édition 1982 de l'*Annuaire des statistiques du travail* du BIT.

Il convient cependant de se montrer prudent lorsqu'on établit des comparaisons internationales, car les concepts, les définitions, les sources et la portée des données varient souvent d'un pays à l'autre. En outre, les hommes et les femmes sont souvent affectés à des emplois d'un type différent et les écarts salariaux peuvent ainsi refléter tout aussi bien ces différences au niveau de l'emploi qu'une discrimination basée sur le sexe.

### **Activités non agricoles**

Les salaires des femmes travaillant dans les activités non agricoles, exprimés en pourcentages de ceux des hommes, en 1977 et en 1981, se situaient au niveau le plus bas en République de Corée – 44 et 44,8 pour cent respectivement – et au niveau le plus élevé en Australie où ils atteignaient 86,3 et 86,2 pour cent respectivement.

Entre ces deux extrêmes, l'écart entre salaires masculins et féminins s'est légèrement creusé, de 1977 à 1981, dans sept pays: la République fédérale d'Allemagne, le Danemark, le Japon, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Tchécoslovaquie.

Par exemple, les gains des femmes, en pourcentage de ceux des hommes, se sont abaissés de 55,8 à 53,3 pour cent au Japon et de 71,9 à 69,5 pour cent au Royaume-Uni.

Qu'elles soient classées parmi les ouvrières ou parmi les employées, les femmes ont subi le même sort aux Pays-Bas où des données sont disponibles pour ces deux groupes: leurs gains, exprimés en pourcentage de ceux de leurs collègues masculins, ont baissé de 2,4 pour cent dans l'une et l'autre de ces catégories. De 1977 à 1981, le pourcentage est passé de 79,8 à 77,4 pour les employées et de 79,4 à 77 pour les ouvrières.

Au cours de la même période, on note une certaine amélioration de la rémunération des femmes dans six pays: Belgique, Chypre, France, Islande, Nouvelle-Zélande et Suisse. L'augmentation la plus sensible revient à l'Islande où le pourcentage est passé de 80,1 à 83,7. En Belgique et en Suisse, les augmentations ont été plus modestes: de 70 à 71,6 pour cent et de 66,6 à 67,8 pour cent respectivement.

### **Industries manufacturières**

Au Japon, les femmes travaillant dans les industries manufacturières ont subi une nouvelle érosion de leurs salaires comparés à ceux des hommes: de 46 pour cent en 1977, ils sont tombés à 43,4 pour cent en 1981. Cette diminution est la plus forte de celles enregistrées dans plusieurs des 19 pays couverts par l'analyse du BIT. Les gains des femmes comparés à ceux des hommes ont aussi diminué au Danemark, en Grèce, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

Par contre, les femmes travaillant dans les industries manufacturières en Irlande ont vu leurs gains «relatifs» s'améliorer très sensiblement, s'élevant au cours de la période considérée de 61,4 à 67,6 pour cent de ceux des hommes.

L'écart a continué de s'amenuiser en Suède, avec un pourcentage de 90,1 en 1981 contre 87,4 en 1977.

Outre la Suède, sept autres pays européens enregistrent des pourcentages de plus de 70 pour cent pour 1981, tandis que les salaires des femmes restent inférieurs à ce seuil en Grèce, en Irlande, au Luxembourg, au Royaume-Uni, en Suisse et en Tchécoslovaquie.

Au-delà de ces chiffres, une remarque s'impose. Certes, l'égalité de rémunération entre hommes et femmes est un objectif souhaitable, mais il est difficile de dire dans quelle mesure l'inégalité entre les gains reflète une discrimination salariale et dans quelle mesure elle résulte du fait que les femmes occupent en plus grand nombre des emplois situés au bas de l'échelle des rémunérations.